



# Plan d'études cadre pour l'enseignement de l'éducation phy- sique dans la forma- tion professionnelle initiale

Berne, 24 septembre 2014



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
**Secrétariat d'Etat à la formation,  
à la recherche et à l'innovation SEFRI**



En vertu de l'art. 53, al. 1, de l'ordonnance du 23 mai 2012<sup>1</sup> sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (OESp),

le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI arrête

le plan d'études cadre pour l'enseignement du sport dans les écoles professionnelles (ci-après le plan d'études cadre pour l'enseignement de l'éducation physique dans la formation professionnelle initiale) suivant:

## Impressum

Conception pédagogique	Christoph Conz, André Gogoll, Jürg Körner, Robinson Müller, Roland Müller
Groupe de pilotage	Spécialistes de l'éducation physique, sur délégation des partenaires de la formation professionnelle
Groupe de travail spécialisé	Enseignants d'éducation physique de la formation professionnelle initiale, sur délégation des partenaires de la formation professionnelle
Conception graphique	Mise en page: Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI Illustrations: Office fédéral du sport OFSPO
Editeur	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, Berne <a href="http://www.sefri.admin.ch">www.sefri.admin.ch</a>
Diffusion	OFCL, Boutique en ligne des publications fédérales, CH-3003 Berne <a href="http://www.publicationsfederales.admin.ch">www.publicationsfederales.admin.ch</a> N° d'art. 705.0888.f
Version	1 <sup>re</sup> édition, novembre 2014

---

<sup>1</sup> RS 415.01



## Table des matières

1	Enseignement de l'éducation physique dans la formation professionnelle initiale .....	1
2	Objectifs de l'enseignement de l'éducation physique .....	3
2.1	Double mission pédagogique de l'enseignement de l'éducation physique .....	3
2.2	Priorités spécifiques à la profession .....	4
3	Champs d'action .....	5
3.1	Jeu – jouer et découvrir les enjeux .....	6
3.2	Compétition – accomplir une performance et se mesurer aux autres .....	6
3.3	Expression – concevoir et présenter .....	7
3.4	Défi – expérimenter et gagner en assurance .....	7
3.5	Santé – équilibrer et prévenir .....	8
4	Compétences .....	10
4.1	Compétences disciplinaires et transversales .....	10
4.2	Objectifs d'apprentissage .....	11
5	Enseignement .....	17
5.1	Conception de l'enseignement .....	17
5.2	Sécurité et prévention des accidents .....	18
6	Qualification des personnes en formation .....	19
6.1	Mission de qualification .....	19
6.2	Evaluation des compétences dans l'enseignement de l'éducation physique .....	19
7	Qualité .....	20
7.1	Gestion de la qualité .....	20
7.2	Plan d'études de l'éducation physique des écoles .....	20
8	Dispositions finales .....	22
9	Annexe .....	23
9.1	Glossaire (#) .....	23
9.2	Références .....	24



# 1 Enseignement de l'éducation physique dans la formation professionnelle initiale

## Régime obligatoire

La loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr)<sup>2</sup> énumère à l'art. 15 les qualifications indispensables pour entrer sur le marché du travail à l'issue de la formation professionnelle initiale. L'al. 5 de l'art. 15 précise que l'éducation physique est régie par la loi sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (LESp)<sup>3</sup>. A l'art. 12, al. 2, il est indiqué que l'éducation physique est obligatoire à l'école obligatoire et au degré secondaire supérieur.

L'ordonnance sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (OESp)<sup>4</sup> souligne elle aussi à l'art. 51 le caractère obligatoire de l'éducation physique dans la formation professionnelle initiale:

*«En vertu de la loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle, l'enseignement régulier de l'éducation physique est obligatoire pour les formations professionnelles d'une durée de deux à quatre ans.»*

## Nombre de leçons

L'OESp fixe à l'art. 52, al. 1 et 2, le nombre minimal de leçons d'éducation physique dans l'enseignement obligatoire, qui varie selon l'offre et la durée de la formation professionnelle initiale.

*«<sup>1</sup> Pour la formation initiale en entreprise, l'éducation physique est répartie sur:*

- a. pour une formation scolaire comptant moins de 520 leçons annuelles de culture générale et de formation professionnelle: 40 leçons au moins;*
- b. pour une formation scolaire comptant plus de 520 leçons annuelles de culture générale et de formation professionnelle: 80 leçons au moins.*

*<sup>2</sup> Pour la formation initiale en école, l'éducation physique comprend au moins 80 leçons par année scolaire.»*

Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI définit le nombre de leçons d'éducation physique dans l'enseignement obligatoire dans les ordonnances sur la formation professionnelle initiale en vertu de l'OESp et règle ou entérine la répartition des leçons sur les années d'apprentissage.

## Plan d'études cadre

Le plan d'études cadre pour l'enseignement de l'éducation physique dans la formation professionnelle initiale (PEC Education physique) formule les objectifs de formation généraux en matière de sport et d'activité physique et il les définit dans le contexte de la formation professionnelle initiale. Les compétences et les exigences à atteindre dans l'enseignement de l'éducation physique en fonction du champ d'action y sont précisées, tout comme les moyens d'obtenir des qualifications dans la branche Education physique.

L'art. 53 de l'OESp charge le SEFRI d'établir un plan d'études cadre pour l'enseignement du sport (ci-après de l'éducation physique), élaboré conjointement avec des spécialistes et en collaboration avec l'Office fédéral du sport OFSPO.

En s'appuyant sur le PEC Education physique, les écoles professionnelles sont tenues d'élaborer un plan d'études pour l'éducation physique (PEE Education physique # <sup>5</sup>) prenant en compte les forma-

---

<sup>2</sup> RS 412.10

<sup>3</sup> RS 415.0

<sup>4</sup> RS 415.01

<sup>5</sup> # ce terme est défini dans le glossaire au point 9.1



tions professionnelles des personnes en formation et les possibilités à disposition pour mettre en œuvre l'enseignement de l'éducation physique.

Les cantons sont chargés de contrôler la qualité des plans d'études des écoles pour l'éducation physique et leur mise en œuvre.



## 2 Objectifs de l'enseignement de l'éducation physique

### 2.1 Double mission pédagogique de l'enseignement de l'éducation physique

Conformément à la mission de formation et d'éducation de l'école professionnelle, l'enseignement de l'éducation physique poursuit une double mission pédagogique:

- les personnes en formation doivent être encouragées à acquérir une culture du sport et du mouvement # et
- elles doivent être encouragées globalement et durablement dans leur développement à travers le sport et le mouvement.

Les deux aspects de la mission pédagogique ne peuvent pas être appréhendés séparément: l'enseignement de l'éducation physique apporte une contribution particulière précisément dans la mesure où les personnes en formation acquièrent une culture du sport et du mouvement à travers l'activité physique et la réflexion qui l'accompagne, et parce qu'il participe au développement général de leur personnalité sur les plans physique, moteur, cognitif, social et émotionnel.

#### Acquisition d'une culture du sport et du mouvement

Avec la mission pédagogique d'acquérir une culture du sport et du mouvement, l'enseignement de l'éducation physique vise à permettre aux personnes en formation de participer de façon autonome, responsable et le plus durablement possible à la culture actuelle du sport et du mouvement # («capacité d'agir # dans l'éducation physique»).

Pour atteindre cet objectif, l'enseignement de l'éducation physique permet l'acquisition des habiletés, des connaissances et des postures nécessaires. Il éveille l'intérêt des personnes en formation pour le sport et le mouvement et contribue ainsi à ce qu'elles puissent exploiter leur potentiel et soient sensibilisées à une pratique sportive sûre et sans accidents. L'enseignement de l'éducation physique aide les personnes en formation à découvrir la diversité du sport et du mouvement et influence positivement leur engagement dans les activités physiques.

L'enseignement de l'éducation physique donne ainsi aux personnes en formation la possibilité d'acquérir les compétences dont elles ont besoin pour participer avec succès à la culture du sport et du mouvement ainsi que pour prendre et mettre en œuvre des décisions de façon autonome et socialement responsable.

#### Encouragement du développement de la personnalité par le sport et le mouvement

Les jeunes qui suivent une formation professionnelle initiale sont confrontés à différents défis dans le cadre de leur développement:

- Quitter le domicile familial
- Nouer de nouvelles relations avec d'autres jeunes du même âge et des deux sexes
- Apprendre et clarifier le rôle des deux sexes
- Accepter les changements physiques et utiliser le potentiel du corps
- Acquérir des qualifications scolaires et professionnelles
- Gérer leur temps libre et adopter un comportement responsable vis-à-vis de la consommation (p. ex. médias, substances addictives, etc.)
- Développer leur propre système de valeurs et de normes

Relever ces défis place les jeunes devant des exigences élevées, les oblige à se forger leur propre identité et influence durablement leur manière d'agir.



La mission pédagogique consistant à encourager le développement global de la personnalité par le sport et le mouvement vise à aider les personnes en formation à améliorer leur capacité d'agir en général dans tous les domaines de la vie # (monde du travail, école professionnelle, loisirs) et sur le niveau relationnel # (individu, société, environnement).

Pour atteindre cet objectif, l'enseignement de l'éducation physique propose aux personnes en formation des activités physiques et sportives, ainsi que des exercices pratiques qui, lorsqu'elles les maîtrisent, leur permettent de faire des expériences importantes pour leur développement. L'enseignement de l'éducation physique contribue non seulement à améliorer les capacités physiques et motrices des personnes en formation, mais il leur apprend également à mieux évaluer leur potentiel physique et à rester en bonne santé. Les personnes en formation apprennent aussi à s'investir, à se fixer des objectifs et à essayer de les atteindre avec conséquence, à travailler avec les autres, à prendre confiance en elles, à prendre des décisions, à s'exprimer, à présenter quelque chose et à réfléchir sur leur propre action.

## 2.2 Priorités spécifiques à la profession

Dans le cadre de sa mission pédagogique, l'enseignement de l'éducation physique dans la formation professionnelle initiale se fonde sur les différents domaines de la vie et sur les niveaux relationnels des personnes en formation, et les relie entre eux selon des priorités diverses.

Parmi ces axes spécifiques à la profession, la priorité «monde du travail» permet notamment d'établir de précieuses passerelles avec certains objectifs de la formation professionnelle: par exemple, les sollicitations et les exigences rencontrées au poste de travail peuvent être abordées dans le cadre de la transmission de connaissances sur la gestion du stress ou encore lors de l'apprentissage de techniques de mouvements sans danger pour le corps, en lien avec la problématique «soulever et porter des charges».

Pour que le potentiel de cette priorité puisse être pleinement exploité, les objectifs de l'enseignement de l'éducation physique et ceux de la formation professionnelle doivent être harmonisés entre eux partout où cela semble judicieux sur le plan pédagogique et réalisable du point de vue pratique. Cela vaut en particulier lorsque la transmission de compétences dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique encourage dans le même temps des habiletés, des connaissances et des postures qui sont directement nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle ou qui permettent de la soutenir de manière indirecte ou préventive.



Figure 1:  
La mission pédagogique et ses priorités

### 3 Champs d'action

La culture du sport et du mouvement s'est développée au fil du temps et elle englobe une incroyable diversité de sports et de formes de mouvement qui rend toute analyse globale difficile. Face à cette évolution et cette variété, il est possible de définir des champs d'action généraux synthétisant les principales caractéristiques de la culture du sport et du mouvement.

Chacun de ces champs se distingue par sa forme culturelle et par des stimuli typiques en termes de mouvement, et peut être décrit à l'aide de différentes caractéristiques:

- **Jeu**  
jouer et découvrir les enjeux
- **Compétition**  
accomplir une performance et se mesurer aux autres
- **Expression**  
concevoir et présenter
- **Défi**  
expérimenter et gagner en assurance
- **Santé**  
équilibrer et prévenir

#### Objectifs pédagogiques

Pour concrétiser encore davantage la culture du sport et du mouvement, chaque champ d'action poursuit des objectifs prioritaires du point de vue pédagogique.

#### Exigences

Dans chaque champ d'action, trois exigences centrales sont définies à partir des objectifs. Ces exigences mènent vers l'autonomie et la capacité d'agir dans la pratique des contenus sportifs et ludiques choisis. Elles sont indiquées par ordre de complexité croissante et relèvent des trois domaines suivants:

- **l'acquisition d'aptitudes fondamentales**  
(exercice physique ciblé)
- **le développement**  
(analyse et amélioration) et
- **la créativité**  
(pratique autonome et adaptée).

Les cinq champs d'action de la culture actuelle du sport et du mouvement, présentés ci-après avec leurs caractéristiques, leurs objectifs pédagogiques et les exigences associées, constituent le fondement de l'orientation des compétences détaillée par la suite.



Figure 2:  
Champs d'action  
et exigences



### 3.1 Jeu – jouer et découvrir les enjeux

#### Caractéristiques

Le jeu décrit une forme d'action propre à l'homme et présente dans toutes les cultures. Contrairement au travail, caractérisé par son côté utilitaire, le jeu est une finalité en soi et tout son attrait tient dans sa pratique et son déroulement. Il permet de réaliser des expérimentations, de ressentir de la joie et du plaisir, mais aussi de faire l'expérience de l'accomplissement dans l'action (flow #). L'enjeu s'intensifie quand l'issue du jeu (réussite ou échec) est incertaine. Dans le cadre de ces expériences, les joueurs respectent les règles en vigueur ou les adaptent en fonction de la situation, tout en gardant une marge de manœuvre dans l'application afin que tout le monde puisse participer. Les jeux se pratiquent en groupe, à deux ou même seul: en permettant de ressentir des émotions et de les vivre pleinement, ils ouvrent la voie à de nombreux contacts sociaux et expériences diverses.

#### Objectifs pédagogiques

L'objectif prioritaire de ce champ d'action est que les personnes en formation appréhendent les jeux connus et nouveaux comme des activités autonomes et stimulantes. Elles devraient également être capables de changer la nature du jeu en modifiant certaines règles et d'inventer des formes de jeu dérivées voire totalement nouvelles.

Outre l'apprentissage des compétences disciplinaires nécessaires, l'encouragement des compétences sociales est au centre des préoccupations. Elles doivent permettre aux personnes en formation d'agir de façon responsable tant dans le sport que dans les autres domaines de la vie (monde professionnel, école professionnelle et loisirs). Les principales compétences sociales sont le fair-play, la capacité de formuler un jugement selon des critères moraux, l'aptitude à résoudre un conflit et l'esprit d'équipe. Toutes ces compétences doivent s'exprimer par une compréhension, une action consciente et le développement de règles du jeu créatives.

#### Exigences

- Pratiquer des jeux seul(e), à deux et en groupe
- Analyser des jeux et en modifier les règles et les tactiques
- Modifier des jeux, en inventer de nouveaux et créer des occasions de jouer

### 3.2 Compétition – accomplir une performance et se mesurer aux autres

#### Caractéristiques

Le désir de livrer une belle prestation, la volonté d'améliorer ses performances, le fait de comparer ses aptitudes avec celles des autres et la perspective de succès dans le cadre de compétitions font partie intégrante du sport. Ces motivations vont de pair avec la découverte de ses limites et le souhait de les repousser par l'exercice et l'entraînement. Dans le sport, les progrès sont aisément quantifiables et résultent directement des efforts accomplis. Les performances sportives sont donc particulièrement importantes pour l'accomplissement personnel et peuvent agir positivement sur la volonté de faire des efforts et sur l'estime de soi. Cela vaut principalement dans les situations où il est possible de comparer directement la performance sportive, dans le cadre de compétitions individuelles ou par équipe.

Plus les chances de victoire sont égales, plus la compétition est passionnante. Dans le contexte de l'enseignement de l'éducation physique, cela signifie que les critères d'évaluation de la performance sportive doivent être suffisamment souples pour que les personnes en formation plus faibles sur le plan des capacités physiques et motrices puissent elles aussi éprouver la joie de se mesurer aux autres et de gagner.



### **Objectifs pédagogiques**

L'objectif pédagogique est que les personnes en formation puissent découvrir le plaisir ressenti lorsqu'elles améliorent leurs performances, ainsi que l'enjeu inhérent à la compétition. A l'intérieur de ce champ d'action, les personnes en formation élargissent leurs capacités et leurs habiletés sportives à travers l'exercice et l'entraînement, elles essaient de les mettre en pratique avec succès et apprennent à s'autoévaluer de manière réaliste. Elles sont en mesure d'améliorer leurs aptitudes sportives de façon autonome et responsable et de développer la persévérance nécessaire pour atteindre leurs objectifs. Elles savent organiser et disputer des formes de compétition. Dans ce contexte, les personnes en formation veillent à assurer l'équité sportive en adaptant par exemple les critères de performance si nécessaire. Elles apprennent également à gérer de manière satisfaisante les différences en termes de performance (sexe, constitution) et, de manière générale, à respecter les plus faibles.

### **Exigences**

- Connaître, expérimenter et comparer les composantes de la capacité de performance
- Identifier, analyser et améliorer ponctuellement les critères de performance
- Créer, organiser et disputer des formes de compétition sportive

## **3.3 Expression – concevoir et présenter**

### **Caractéristiques**

Outre la recherche du geste sportif exécuté de façon optimale et économique, la culture du sport et du mouvement englobe également des formes dans lesquelles le corps sert consciemment de moyen d'expression. Ces dernières vont de l'exploitation créative de la grande variété de mouvements et de postures existants à la création de nouvelles formes de mouvement, en passant par le langage corporel au quotidien. Le développement d'une diversité de mouvements originaux et les variantes d'expression qui en découlent permettent aux personnes de se sentir bien dans leur propre corps.

### **Objectifs pédagogiques**

Dans ce champ d'action, les personnes en formation découvrent le potentiel de leurs mouvements et l'essence de leur langage corporel. Elles élargissent leur répertoire de mouvements et donc leurs moyens d'expression. Elles sont en mesure de marquer l'esprit des spectateurs avec leur corps et leurs mouvements. Les personnes en formation développent une capacité de jugement leur permettant de discerner quelles formes de mouvement peuvent être reconnues comme impressionnantes selon tels ou tels critères de perception et de création. Sur le plan des compétences personnelles #, la confrontation à leur propre corps et la possibilité de se faire une idée positive et réaliste du concept «Corps» se trouvent au centre de ce champ d'action.

### **Exigences**

- Elargir son répertoire de mouvements, ses expressions corporelles et son langage corporel
- Développer et présenter des formes de mouvement, apprendre à en gérer l'aspect créatif
- Percevoir et apprécier ses propres formes de mouvement et celles des autres

## **3.4 Défi – expérimenter et gagner en assurance**

### **Caractéristiques**

Dans le sport, les mouvements sont perçus comme des défis dès lors que leur accomplissement ne dépend pas uniquement de facteurs extérieurs et qu'ils requièrent le recours aux capacités personnelles de l'exécutant pour être menés à bien.



La réussite de l'action est directement liée aux capacités personnelles et présente donc l'attrait de l'imprévisible, ce qui distingue aussi les défis des mouvements de routine. L'expérimentation de ses propres capacités est vécue de façon plus intense. Les défis sportifs obligent souvent les exécutants à réaliser des mouvements inhabituels et nouveaux. Outre une plus grande assurance et une appréciation réaliste des différentes situations, les personnes en formation acquièrent notamment une meilleure conscience des risques. A chaque niveau de capacité et de performance, les mesures de sécurité requises sont généralement assurées et réalisées par les exécutants eux-mêmes (*voir 5.2 Sécurité*).

### **Objectifs pédagogiques**

L'objectif pédagogique consiste à faire découvrir aux personnes en formation l'attrait des défis sportifs. Cela implique qu'elles reconnaissent le défi que représente un mouvement, qu'elles soient capables d'apprécier les risques inhérents à son exécution et de les évaluer de façon appropriée, mais aussi qu'elles soient en mesure de prendre les mesures de sécurité requises. En outre, il est indispensable que les personnes en formation soient capables d'apprécier correctement leurs propres capacités et la situation, et qu'elles demandent le cas échéant de se faire aider par des tiers. Ce champ d'action vise par ailleurs le renforcement de la confiance, aussi bien en soi et en ses propres capacités, que dans les compétences des autres et dans leur disponibilité à prêter main-forte.

### **Exigences**

- Evaluer et exploiter ses capacités de façon réaliste tout en veillant à la sécurité
- Développer ses capacités et sa conscience des risques et prendre des mesures de sécurité
- Concevoir des défis sportifs et les exécuter en toute sécurité

## **3.5 Santé – équilibrer et prévenir**

### **Caractéristiques**

Pratiqués correctement, le sport et le mouvement permettent de se constituer de nombreuses ressources physiques, psychiques et sociales en matière de santé, ce qui contribue de façon essentielle à la prévention des maladies.

Le sport et le mouvement peuvent compenser un manque d'exercice physique ainsi que des sollicitations trop spécifiques, et prévenir les maladies provoquées par un défaut d'activité. Le quotidien, le travail et les loisirs s'accompagnent d'un stress et de sollicitations physiques qui entravent durablement les ressources et les capacités de nombreuses personnes à faire face à ces défis. Le sport et le mouvement peuvent aider à mieux se détendre et récupérer. Ils peuvent également contribuer à renforcer les ressources en matière de santé qui réduisent l'influence négative du stress, par exemple en renforçant l'estime de soi et les relations sociales.

### **Objectifs pédagogiques**

Sur le plan pédagogique, ce champ d'action vise à permettre une activité sportive et physique saine, adaptée aux besoins de l'organisme et prévenant le risque de blessure. L'enseignement de l'éducation physique doit permettre aux personnes en formation de découvrir la fonction de compensation du sport et du mouvement. En se basant sur les expériences importantes que ces dernières ont vécues dans le domaine de la santé, tant dans leur vie professionnelle que pendant leurs loisirs, elles apprennent à se servir du sport et du mouvement pour pallier une activité physique insuffisante ou trop peu variée et renforcer leurs ressources physiques, psychiques et sociales.

Dès leur plus jeune âge, les personnes en formation doivent apprendre à voir l'exercice physique comme une composante essentielle d'un mode de vie sain afin de conserver, une fois adultes, un style de vie actif.



## **Exigences**

- Connaître et adopter un comportement bénéfique pour la santé à travers le sport et l'activité physique
- Maintenir et augmenter les capacités fonctionnelles du corps
- Exploiter les potentiels du sport et du mouvement en termes de prévention et d'amélioration de la santé



## 4 Compétences

### 4.1 Compétences disciplinaires et transversales

Dans les différents champs d'action de la culture du sport et du mouvement, les personnes en formation sont confrontées à des exigences complexes et spécifiques. Pour pouvoir y répondre dans leur propre pratique sportive, elles doivent disposer d'une large palette de compétences. Chaque champ d'action nécessite ainsi le développement de compétences disciplinaires et de compétences transversales #:

- **Compétences disciplinaires #**  
Habilités, connaissances et capacités techniques nécessaires pour agir de manière ciblée
- **Compétences personnelles #**  
Perception de soi et facteurs permettant le développement de l'identité et l'accomplissement d'actions autonomes
- **Compétences sociales #**  
Aptitudes sociales nécessaires pour bien cohabiter avec les autres (p. ex. capacité à évoluer en équipe et à communiquer)
- **Compétences méthodologiques #**  
Capacités à apprendre, s'exercer et s'entraîner de façon autonome nécessaires au développement individuel (p. ex. comment améliorer ma détente?)

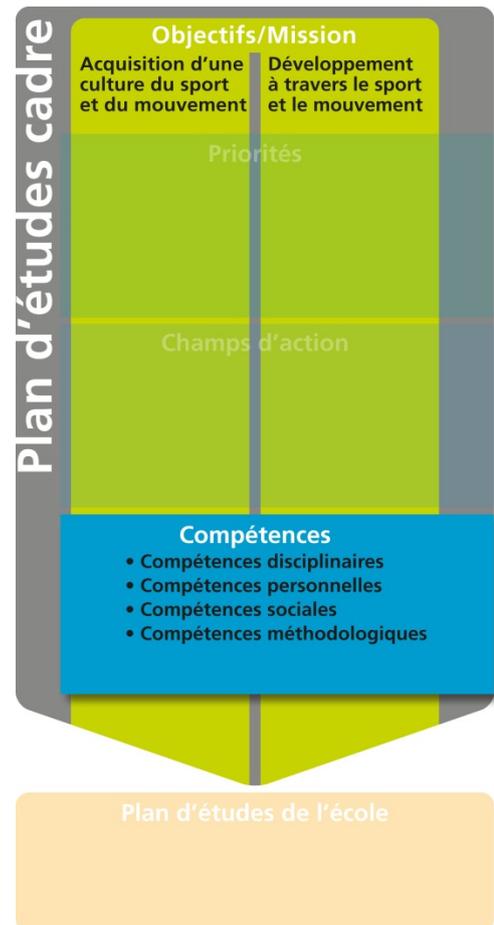


Figure 3:  
Compétences disciplinaires  
et compétences transversales

## 4.2 Objectifs d'apprentissage

L'enseignement de l'éducation physique dans la formation professionnelle initiale a pour but que toutes les personnes en formation acquièrent par année scolaire des compétences disciplinaires et transversales dans les cinq champs d'action (jeu, compétition, expression, défi et santé).

Les tableaux ci-après (sous forme matricielle: exigences/compétences) présentent les descriptions de compétences élaborées **à titre d'exemple** à partir des différentes exigences. Les descriptions sont réparties entre les quatre orientations de compétences – disciplinaires, personnelles, sociales et méthodologiques – et servent de **cadre d'orientation** (= couleur de police grise) pour l'élaboration des plans d'études des écoles pour l'éducation physique.

Les enseignants des différentes écoles professionnelles définissent, à partir des prescriptions du PEC Education physique, des objectifs d'apprentissage (contenus/compétences), puis les consignent dans le plan d'études de leur école. Ils garantissent ainsi la prise en compte des compétences dans la planification, la réalisation et l'évaluation de l'enseignement de l'éducation physique. Parallèlement aux objectifs d'apprentissage tirés des champs d'action et de l'orientation des compétences, d'autres facteurs doivent être pris en considération: évaluation et attentes des personnes en formation, infrastructures présentes dans l'école professionnelle, situation géographique de l'établissement (lac, forêt, montagnes, ville, etc.), traditions régionales, points forts des enseignants et possibilités de collaboration transdisciplinaire dont ils disposent.

> Voir annexe au point 9.2 Références

«Le PEE Education physique en cinq étapes» et «Elaboration du contenu du PEE Education physique»

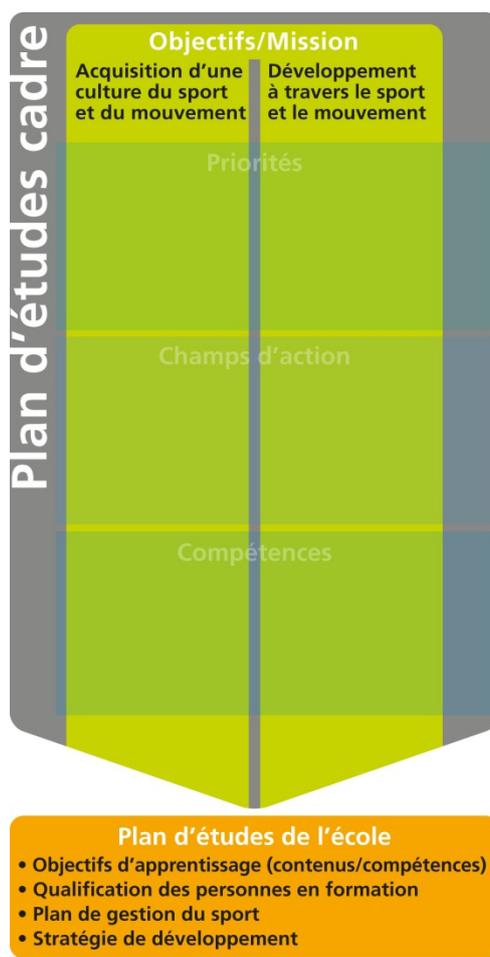


Figure 4:  
Du plan d'études cadre  
au plan d'études de l'école



<i>Champ d'action</i>	<b>Jeu – jouer et découvrir les enjeux</b>
-----------------------	--

- Objectifs pédagogiques*
- Appréhender le jeu comme une activité autonome et stimulante
  - Comprendre, respecter et appliquer sciemment les règles du jeu
  - Changer la nature du jeu en modifiant les règles de façon délibérée et créative
  - Adapter des formes de jeu et inventer des jeux dérivés ou nouveaux
  - Acquérir des compétences sociales dans le sport et dans d'autres domaines de la vie (fair-play, capacité de formuler un jugement selon des critères moraux, aptitude à résoudre un conflit, esprit d'équipe)

<i>Exigences</i>	<i>Aptitudes fondamentales:</i> <b>Pratiquer des jeux seul(e), à deux et en groupe</b>	<i>Développement:</i> <b>Analyser des jeux et en modifier les règles et les tactiques</b>	<i>Créativité:</i> <b>Modifier des jeux, en inventer de nouveaux et créer des occasions de jouer</b>
	<i>Les personnes en formation...</i>	<i>Les personnes en formation...</i>	<i>Les personnes en formation...</i>
<i>Compétences disciplinaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• connaissent différents jeux (concepts, règles)</li> <li>• appliquent les techniques de base en alternance</li> <li>• comprennent une approche tactique simple et peuvent la mettre en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• analysent des situations de jeu</li> <li>• orientent leurs actions en fonction de la perspective de réussite</li> <li>• modifient les règles pour que le jeu fonctionne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mettent au point des concepts de jeu efficaces</li> <li>• planifient, organisent et réalisent des activités ludiques</li> </ul>
<i>Compétences personnelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• évaluent leurs capacités de jeu de manière réaliste</li> <li>• acceptent la victoire comme la défaite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• respectent les règles et se dénoncent elles-mêmes lorsqu'elles les enfreignent</li> <li>• dirigent un jeu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mettent en pratique et reconnaissent leurs propres aptitudes en matière de planification et d'organisation</li> <li>• identifient et saisissent les occasions de jouer</li> </ul>
<i>Compétences sociales</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• définissent les règles du jeu de manière coopérative</li> <li>• acceptent les décisions de l'équipe et des arbitres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• autorisent tout le monde à participer au jeu</li> <li>• signalent mutuellement les infractions aux règles</li> <li>• encouragent les autres joueurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• se montrent tolérantes envers les joueurs qui n'ont pas les mêmes idées et les mêmes capacités</li> </ul>
<i>Compétences méthodologiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• identifient des accès spécifiques à différents jeux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• expérimentent différentes méthodes pour mettre en œuvre des concepts de jeu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• alternent les options de jeu et en inventent de nouvelles</li> <li>• recherchent des solutions en cas de conflit</li> </ul>



<i>Champ d'action</i>	<b>Compétition – accomplir une performance et se mesurer aux autres</b>
-----------------------	---

- Objectifs pédagogiques*
- Découvrir la dimension passionnante de la comparaison des performances
  - Eprouver l'attrait lié à l'amélioration de ses propres performances
  - Mettre en œuvre ses capacités dans la compétition en visant la réussite
  - Apprendre à s'autoévaluer de manière réaliste
  - Acquérir les compétences nécessaires pour participer à des compétitions
  - Organiser des formes de compétition scolaires
  - Respecter les plus faibles et tolérer les différences en termes de performance

<i>Exigences</i>	<i>Aptitudes fondamentales:</i> <b>Connaître, expérimenter et comparer les composantes de la capacité de performance</b>	<i>Développement:</i> <b>Identifier, analyser et améliorer ponctuellement les critères de performance</b>	<i>Créativité:</i> <b>Créer, organiser et disputer des formes de compétition sportive</b>
	<i>Les personnes en formation...</i>	<i>Les personnes en formation...</i>	<i>Les personnes en formation...</i>
<i>Compétences disciplinaires</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• identifient leur capacité de performance en lien avec les facteurs de condition physique</li><li>• comparent différentes facettes de leur capacité de performance en situation de compétition</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• peuvent s'améliorer dans les domaines de la coordination, de la condition physique et de la tactique</li><li>• améliorent certaines composantes de performance choisies individuellement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• peuvent faire la distinction entre différentes facettes de la capacité de performance</li><li>• créent des formes de compétition avec des critères de performance adaptés</li></ul>
<i>Compétences personnelles</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• savent évaluer leur propre capacité de performance</li><li>• font des efforts pour réaliser des performances et s'investir pleinement dans la compétition</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• sont en mesure d'évaluer l'évolution de leur propre performance et de l'influencer</li><li>• savent gérer la victoire et la défaite</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• travaillent avec persévérance et volonté à la réalisation de leurs objectifs</li><li>• considèrent que participer est tout aussi important que gagner</li></ul>
<i>Compétences sociales</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• respectent les niveaux de performance de chacun</li><li>• se donnent mutuellement des conseils pour améliorer leurs performances</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• identifient les points forts des autres et les exploitent pour se comparer aux autres groupes</li><li>• conviennent de tactiques communes dans les compétitions collectives</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• sont disposées à concevoir des formes de compétition garantissant l'égalité des chances pour tous</li><li>• acceptent les erreurs et les échecs au sein du groupe de compétition</li></ul>
<i>Compétences méthodologiques</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• connaissent des méthodes permettant d'améliorer certaines composantes de performance</li><li>• savent se procurer des informations pertinentes concernant l'amélioration des performances</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• choisissent, pour la comparaison des performances, le type de pratique susceptible de leur réussir au mieux</li><li>• peuvent analyser les types de pratique mis en œuvre</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• connaissent les possibilités pour modifier les formes de compétition (les rendre plus faciles ou plus complexes)</li><li>• se fixent des objectifs et peuvent vérifier le degré de réalisation</li></ul>



Champ  
d'action

**Expression – concevoir et présenter**

*Objectifs*

*pédagogiques*

- Découvrir le potentiel de ses mouvements et l'essence de son langage corporel
- Elargir son répertoire de mouvements et ses moyens d'expression
- Parvenir à marquer l'esprit des spectateurs
- Développer une capacité de jugement sur l'impression laissée par les mouvements
- Se confronter à son corps (à son propre rapport au corps)
- Se faire une idée positive et réaliste du concept «Corps» #

<i>Exigences</i>	<i>Aptitudes fondamentales:</i> <b>Elargir son répertoire de mouvements, ses expressions corporelles et son langage corporel</b>	<i>Développement:</i> <b>Développer et présenter des formes de mouvement, apprendre à en gérer l'aspect créatif</b>	<i>Créativité:</i> <b>Percevoir et apprécier ses propres formes de mouvement et celles des autres</b>
	<i>Les personnes en formation...</i>	<i>Les personnes en formation...</i>	<i>Les personnes en formation...</i>
<i>Compétences disciplinaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• peuvent imiter/copier des mouvements, des séquences de mouvements et des techniques</li> <li>• peuvent bouger en rythme sur de la musique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• connaissent et expérimentent divers contenus et formes de présentation</li> <li>• conçoivent leurs propres enchaînements de mouvements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• évaluent des formes de mouvement selon des critères personnels ou prédéfinis</li> <li>• évaluent leur propre prestation sur la base de critères</li> </ul>
<i>Compétences personnelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• acceptent d'apprendre des formes de mouvement inhabituelles et inconnues</li> <li>• découvrent de nouveaux points forts et points faibles au travers de nouveaux mouvements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• identifient les avantages et les inconvénients de différentes formes de présentation</li> <li>• s'efforcent de présenter une prestation originale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• connaissent les méthodes d'appréciation des mouvements et les appliquent</li> </ul>
<i>Compétences sociales</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• tolèrent les formes de mouvement inhabituelles et nouvelles des autres</li> <li>• peuvent concevoir des directives en matière de mouvement au sein de groupes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• apprennent à gérer leurs propres émotions lors des représentations</li> <li>• acceptent les critiques et les corrections et les appliquent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• évaluent l'impact et l'exécution de leurs propres formes de mouvement</li> <li>• émettent un jugement sur elles-mêmes et pour elles-mêmes</li> </ul>
<i>Compétences méthodologiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• connaissent des méthodes pour apprendre de nouveaux mouvements</li> <li>• connaissent des critères d'expression destinés à la conception de mouvements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• élaborent des séquences et des enchaînements de mouvements en s'aidant mutuellement</li> <li>• intègrent les points forts de chacun dans les créations collectives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• évaluent les formes de mouvement qu'on leur présente de manière constructive et loyale</li> <li>• donnent des retours d'informations judicieux et utiles</li> </ul>



<i>Champ d'action</i>	<b>Défi – expérimenter et gagner en assurance</b>
-----------------------	---

- Objectifs pédagogiques*
- Découvrir l'attrait des défis sportifs
  - Identifier les risques liés aux exigences de l'activité physique
  - Prendre des mesures de sécurité
  - Estimer et évaluer de façon appropriée les risques ainsi que ses propres capacités
  - Développer sa confiance en soi
  - Demander et accepter l'aide et le soutien de personnes compétentes

<i>Exigences</i>	<i>Aptitudes fondamentales:</i> <b>Evaluer et exploiter ses capacités de façon réaliste tout en veillant à la sécurité</b>	<i>Développement:</i> <b>Développer ses capacités et sa conscience des risques et prendre des mesures de sécurité</b>	<i>Créativité:</i> <b>Concevoir des défis sportifs et les exécuter en toute sécurité</b>
	<i>Les personnes en formation...</i>	<i>Les personnes en formation...</i>	<i>Les personnes en formation...</i>
<i>Compétences disciplinaires</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• testent leurs limites en termes de performance et de capacités, et exploitent leurs aptitudes</li><li>• savent évaluer leurs capacités</li><li>• tiennent compte des mesures de sécurité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• évaluent les dangers et les risques de façon appropriée</li><li>• connaissent les techniques de sécurité et les appliquent</li><li>• reconnaissent les attraits des défis sportifs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• alternent les défis physiques personnels en toute sécurité</li><li>• évaluent leurs propres formes de mouvement selon des critères personnels ou prédéfinis</li></ul>
<i>Compétences personnelles</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• acceptent de relever de nouveaux défis</li><li>• font des efforts (dans un cadre sécurisé) pour expérimenter des mouvements inconnus</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• connaissent leurs limites et les assument</li><li>• se penchent sur leurs propres capacités</li><li>• identifient leurs émotions</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• se positionnent de façon justifiée pour ou contre un certain défi et les mesures de sécurité associées</li></ul>
<i>Compétences sociales</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• apportent leur aide de façon fiable et compétente</li><li>• reconnaissent les capacités de leurs camarades et les mettent à profit au sein du groupe</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• identifient les formes de pression négative que peut exercer le groupe et les empêchent</li><li>• attirent l'attention sur les dangers et donnent des conseils en matière de sécurité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• clarifient les rôles, conviennent de règles et s'y tiennent</li><li>• prennent leurs responsabilités dans le cadre convenu</li></ul>
<i>Compétences méthodologiques</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• connaissent les méthodes d'autoévaluation et d'évaluation par des tiers</li><li>• appliquent des méthodes efficaces d'apprentissage des mouvements</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• savent analyser des enchaînements de mouvements</li><li>• appliquent des principes pour garantir la sécurité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• se fondent sur des critères objectifs pour évaluer les capacités</li><li>• observent les standards de sécurité</li></ul>



Champ  
d'action

**Santé – équilibrer et prévenir**

Objectifs  
pédagogiques

- Permettre une activité sportive adaptée aux besoins de l'organisme et prévenant le risque de blessure
- Découvrir les activités permettant la compensation et la récupération
- Se baser sur ses expériences dans le domaine de la santé (modèles) dans le travail et les loisirs
- Compenser une activité physique insuffisante ou trop peu variée
- Renforcer ses ressources physiques, psychiques et sociales
- Intégrer l'exercice physique dans un mode de vie sain
- Appliquer des méthodes de récupération après une blessure ou une maladie (convalescence active)

<i>Exigences</i>	<i>Aptitudes fondamentales:</i> <b>Connaître et adopter un comportement bénéfique pour la santé à travers le sport et l'activité physique</b>	<i>Développement:</i> <b>Maintenir et augmenter les capacités fonctionnelles du corps</b>	<i>Créativité:</i> <b>Exploiter les potentiels du sport et du mouvement en termes de prévention et d'amélioration de la santé</b>
	<i>Les personnes en formation...</i>	<i>Les personnes en formation...</i>	<i>Les personnes en formation...</i>
<i>Compétences disciplinaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ressentent l'activité physique et le sport comme une composante importante de leur santé</li> <li>• connaissent les aspects liés à la santé et savent comment agir sur eux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• connaissent les facteurs de la capacité de performance physique et peuvent en améliorer certains</li> <li>• identifient les formes de sport et de mouvement utiles pour la prévention et les appliquent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• connaissent l'influence réciproque des processus physiques et mentaux</li> <li>• savent préserver et accroître leur capacité de performance et leur bien-être</li> </ul>
<i>Compétences personnelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• peuvent réfléchir sur leur santé et échanger à ce sujet</li> <li>• ont conscience des sollicitations physiques et de leurs conséquences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sont honnêtes et critiques envers elles-mêmes</li> <li>• peuvent évaluer et réguler leur propre comportement en termes de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• appliquent les optimisations reconnues à leur propre comportement</li> <li>• vont au-delà de leur propre confort et se montrent actifs</li> </ul>
<i>Compétences sociales</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• se comportent dans le groupe de formation de sorte que tous ressentent le bénéfice des activités physiques et sportives pour la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• transmettent leurs propres expériences</li> <li>• soutiennent et motivent les autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• exploitent les contacts sociaux noués pendant leurs activités physiques dans l'intérêt de leur santé</li> </ul>
<i>Compétences méthodologiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• appliquent des formes d'exercice physique bénéfiques pour la santé</li> <li>• se procurent des informations pertinentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• peuvent appliquer des formes d'entraînement précises (dont la convalescence)</li> <li>• se fixent des objectifs et travaillent pour les atteindre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• améliorent leur bien-être actuel grâce aux activités physiques</li> <li>• saisissent les opportunités de concrétiser leurs résolutions</li> </ul>



## 5 Enseignement

Les aspects suivants relatifs à la conception de l'enseignement sont décisifs pour atteindre la capacité d'action visée dans l'éducation physique. L'éducation active à la sécurité occupe notamment une place prépondérante.

### 5.1 Conception de l'enseignement

#### Signification

Lorsqu'elles sont interrogées sur l'enseignement de l'éducation physique et sur leurs attentes dans ce domaine, les personnes en formation citent des éléments très variés. Selon le moment et le contexte, elles mettent l'accent sur le défi et le désir de se mesurer aux autres, sur la découverte et l'expérience, sur la création et la présentation, sur le fait de participer et d'appartenir à un groupe, sur le bien-être et la santé, sur le plaisir de l'entraînement et de la performance, ou encore sur une combinaison de ces différents aspects.

L'enseignement de l'éducation physique doit par conséquent répondre à cette grande diversité de points de vue à l'aide de contenus sportifs et d'activités physiques bien choisis et adaptés.

#### Individualité et participation

Les différences importantes qui existent entre les personnes en formation en termes de conditions préalables et d'expériences – au regard de leurs prédispositions physiques et motrices, de leurs compétences sociales, de leurs préférences sportives, de leur origine et de leur sexe – accentuent encore la complexité des situations d'enseignement. Se fonder sur les champs d'action et sur les compétences disciplinaires et transversales associées permet de prendre acte de cette diversité et d'exploiter les opportunités pédagogiques qui en résultent.

L'organisation de l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles professionnelles doit donc faire la part belle à la différenciation et à l'individualisation, que ce soit pour des groupes suivant la même formation professionnelle initiale ou pour des cursus différents. La planification de l'enseignement, avec la définition des contenus et des objectifs, se fait en collaboration avec les personnes en formation, qui peuvent ainsi influencer en partie sur la conception de l'enseignement (procédé de gestion par un tiers, de cogestion et d'autogestion).

#### Feed-back et réflexion

Dans le cadre du cours d'éducation physique, l'enseignant propose aux personnes en formation des possibilités de découvrir leur corps, mais aussi d'identifier et de repousser leurs propres limites, y compris psychiques. Pour cela, l'enseignement doit être adapté en fonction des objectifs, des processus et des résultats, tandis qu'une culture du feed-back doit être mise en place. Sans réflexion ni feed-back, l'apprentissage n'a aucune chance d'aboutir. Basés sur une estime réciproque, les retours d'informations constituent une proposition relationnelle centrale de l'enseignant pour soutenir les progrès d'apprentissage. Le feed-back, les corrections et les suggestions sont échangés entre l'enseignant et les personnes en formation, mais aussi entre les personnes en formation et dans le cadre d'une réflexion sur elles-mêmes. Cette dernière méthode doit par ailleurs être encouragée à tous les niveaux du processus d'apprentissage, car elle permet une approche consciente et une meilleure prise en compte des expériences réalisées. Les retours d'informations axés sur la progression se réfèrent toujours à un comportement, servent directement à la réalisation des objectifs et favorisent ainsi la réussite de l'apprentissage. L'enseignant intègre à son cours le type, la forme et la fréquence des processus de feed-back, en tenant compte de l'individualité des personnes en formation.



## Intégration

L'enseignement de l'éducation physique doit donner aux personnes en formation la possibilité de vivre collectivement le sport et le mouvement comme des facteurs d'équilibre et des compléments du monde du travail. Dans ce contexte, le désir de participer et d'appartenir à un groupe revêt une signification fondamentale: les personnes en formation font l'expérience de l'intégration sociale et d'une dynamique positive au sein de la classe et du groupe, et apprennent à s'investir dans une activité pour que se forme, à partir d'une somme d'individus, une véritable communauté. Elles découvrent qu'il peut être judicieux de mettre de côté ses propres besoins et de mettre ses points forts au service de l'équipe toute entière. Les expériences vécues ensemble renforcent tant le groupe que les individus qui le composent, et s'avèrent enrichissantes pour tous.

## Ouverture et mise en réseau

L'école professionnelle offre de nombreuses possibilités, tant prévisibles que spontanées, d'ouverture et de mise en réseau de l'enseignement de l'éducation physique (cours d'éducation physique commun à plusieurs classes, projets avec d'autres enseignants spécialisés au sein d'une même classe, visites de spécialistes de disciplines sportives dans le cadre du cours, etc.).

Il est souvent très efficace de traiter les thèmes des règles, de la sécurité, de l'entretien du matériel et du comportement de façon souple et adaptée aux circonstances, dans un contexte nouveau et un environnement inconnu.

L'utilisation optimale et flexible d'installations sportives disponibles temporairement et d'activités sportives spontanées enrichit l'enseignement: les opportunités de bouger et d'apprendre dans le cadre du cours d'éducation physique doivent aller au-delà des seules possibilités de l'école et englober les offres présentes dans la région (p. ex. activités individuelles de fitness ou sports de plein air). De telles propositions, y compris de la part des personnes en formation, motivent durablement ces dernières à pratiquer une activité physique pendant leurs loisirs, et ce même au terme de leur formation.

## 5.2 Sécurité et prévention des accidents

### Education active à la sécurité

En encourageant les capacités physiques et les capacités de coordination ainsi que la perception du corps, l'enseignement de l'éducation physique contribue à diminuer le risque d'accident et à améliorer ainsi la prévention des blessures dans différents domaines de la vie.

Les personnes en formation sont sensibilisées à des conditions d'entraînement sûres. En les responsabilisant, l'enseignement de l'éducation physique contribue à une éducation active des personnes en formation à la sécurité dans tous les domaines de la vie.

### Normes d'établissement relatives à la «sécurité dans l'enseignement de l'éducation physique»

Pendant l'enseignement de l'éducation physique, la sécurité des personnes en formation est de la responsabilité des enseignants qui doivent prendre toutes les mesures possibles pour y parvenir.

Il incombe aux écoles professionnelles, respectivement au canton, de définir les directives à appliquer en fonction du sport ou de l'activité physique, mais aussi de régler le thème de la «sécurité dans l'enseignement de l'éducation physique» à l'aide de normes édictées sous forme d'instructions et de mesures de sécurité, destinées aux enseignants comme aux personnes en formation. L'école se fonde pour cela sur les standards de sécurité existants.

> Voir annexe au point 9.2 Références, lien «[www.ofspo.ch/pec](http://www.ofspo.ch/pec)»



## 6 Qualification des personnes en formation

### 6.1 Mission de qualification

L'art. 54 de l'OESp décrit comme suit la qualification des personnes en formation:

*«Les écoles professionnelles veillent à ce que l'éducation physique donne lieu à au moins une qualification des personnes en formation par année scolaire et à ce que celle-ci soit attestée.»*

En vertu de cet article, les personnes en formation doivent recevoir, au cours de l'année scolaire, au moins un retour d'informations écrit au sens d'une qualification. Cette évaluation porte sur les cinq champs d'action ainsi que sur les compétences disciplinaires et transversales qui ont été transmises et acquises dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique.

La forme et le contenu de la qualification sont définis en fonction des besoins des différentes écoles professionnelles et sont réglés de façon détaillée et contraignante dans le plan d'études des écoles pour l'éducation physique.

### 6.2 Evaluation des compétences dans l'enseignement de l'éducation physique

Le retour d'informations sur les compétences acquises sert en premier lieu à encourager et à orienter les personnes en formation. Les évaluations régulières (basées principalement sur des observations) permettent aux enseignants de jauger les compétences des personnes en formation sur une longue période à l'aide de critères et d'indicateurs. Cette qualification individuelle ne contribue pas à la promotion, c'est-à-dire qu'elle n'influe ni sur le calcul des notes d'expérience de l'enseignement scolaire, ni sur les conditions de réussite de la procédure de qualification.

Chaque école se dote, parmi les quatre dimensions majeures de la mission de qualification (fréquence, contenu, méthodologie et forme), d'un ensemble d'instruments adapté à sa structure afin de déterminer la fréquence des évaluations, de choisir les compétences devant faire l'objet d'une qualification, d'opter pour des méthodes adéquates et enfin de décider d'une forme de feed-back pertinente:

<b>Fréquence:</b>	Au moins une qualification par année scolaire
<b>Contenu:</b>	Qualification sur la base de compétences et de critères définis
<b>Méthodologie:</b>	Choix des méthodes d'évaluation avec les normes de référence correspondantes
<b>Forme:</b>	La forme de qualification doit présenter un caractère officiel (forme écrite)

L'analyse des évaluations des compétences transmises aux personnes en formation permet en outre aux enseignants d'améliorer régulièrement le plan d'études de l'éducation physique de leur école ainsi que les instruments d'évaluation associés.

> Voir annexe au point 9.2 Références «Qualification des personnes en formation»



## 7 Qualité

Les exigences qualitatives auxquelles est soumis l'enseignement de l'éducation physique imposent les deux principes suivants:

- l'éducation physique en tant que branche doit être intégrée au système global de gestion de la qualité de l'établissement (> voir 7.1) et
- le PEE Education physique doit être révisé et amélioré régulièrement (> voir 7.2).

### 7.1 Gestion de la qualité

La gestion de la qualité dans les écoles professionnelles sert à garantir et à développer la qualité de l'enseignement mais également à rendre des comptes. Elle pose les bases en matière de développement et d'innovation et va de pair avec le développement de l'école, qui comprend trois domaines: l'organisation, le personnel enseignant et l'enseignement. Le système de gestion de la qualité doit aussi soutenir le respect des exigences qualitatives en vigueur dans l'enseignement de l'éducation physique et mettre à disposition les ressources nécessaires dans le cadre des processus de développement.

Le corps enseignant d'éducation physique et sa/son responsable doivent veiller à ce que les exigences qualitatives de la branche soient remplies et les éléments suivants pris en compte et consignés par écrit:

- PEE Education physique (objectifs d'apprentissage; contenus/compétences)
- Qualification des personnes en formation (> voir 6.2)
- Stratégie d'enseignement de l'éducation physique (enseignement, infrastructure, corps enseignant, organisation)
- Développement de l'école dans le domaine de l'éducation physique (traitement des thèmes, tels que la sécurité, dans les trois domaines de développement que sont l'enseignement, le personnel enseignant et l'organisation)

Ces éléments sont reliés entre eux et interdépendants. La situation locale détermine l'ordre dans lequel ils doivent être traités ainsi que les éventuelles priorités.

### 7.2 Plan d'études de l'éducation physique des écoles

Le PEE Education physique a pour mission, outre sa fonction de garant de la qualité, de mettre en œuvre sur place les objectifs et les directives de contenu du PEC Education physique. L'enseignement de l'éducation physique permet à toutes les personnes en formation professionnelle initiale d'atteindre des objectifs de compétences définis pour chaque année scolaire (compétences disciplinaires, personnelles, sociales et méthodologiques) dans les cinq champs d'action (jeu, compétition, expression, défi et santé) (> voir 4.2). Dans cette optique, les conditions existantes précises telles que l'infrastructure ou le type de formation professionnelle initiale doivent être prises en compte.

Le processus décrit ci-dessous peut être appliqué pour l'élaboration du plan d'études de l'école, mais aussi pour un éventuel remaniement ou des contrôles périodiques.

#### 1. Définition de la mission

Etude des directives (bases légales, PEC Education physique), analyse du PEE Education physique actuel et de la stratégie (comparaisons de la situation actuelle et de la situation visée, des points forts et des points faibles), définition du projet

#### 2. Mission du projet

Nouvelles versions ou adaptations du PEE Education physique/de la stratégie



3. **Elaboration du PEE Education physique**  
Objectifs d'apprentissage (contenus, compétences)
4. **Traitement de la stratégie**  
Qualification des personnes en formation  
Enseignement de l'éducation physique/gestion du sport  
Développement de l'école en matière d'éducation physique (trois domaines de développement: enseignement, personnel enseignant et organisation)
5. **Mise en œuvre**  
Information, expérimentation et évaluation

> Voir annexe au point 9.2 Références «Le PEE Education physique en cinq étapes»



## 8 Dispositions finales

### **Abrogation du plan d'études cadre actuel**

Le programme cadre pour l'enseignement du sport dans les écoles professionnelles du 17 octobre 2001 est abrogé.

### **Entrée en vigueur**

Le plan d'études cadre pour l'enseignement de l'éducation physique dans la formation professionnelle initiale entre en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2014.

### **Elaboration et entrée en vigueur des plans d'études des écoles pour l'éducation physique**

Conformément à l'art. 83 de l'OESp, les plans d'études pour l'éducation physique doivent être élaborés par les écoles professionnelles puis mis en application par les cantons dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur du PEC Education physique. La mise en œuvre devra intervenir au plus tard à partir de l'année scolaire 2017. Cette mise en œuvre s'opérera sur le plan national.

Berne, le 24 septembre 2014

Secrétariat d'Etat à la formation,  
à la recherche et à l'innovation SEFRI

Josef Widmer  
Directeur suppléant



## 9 Annexe

### 9.1 Glossaire (#)

<b>Acquisition, acquérir</b>	Fait de s'approprier un domaine partiel de la culture – ici la culture du sport et du mouvement – de façon à être capable d'agir pour pouvoir participer à cette culture.
<b>Capacité d'agir</b>	Désigne l'objectif suprême idéal des processus de formation et d'éducation à travers l'enseignement de l'éducation physique. Une personne est considérée comme «en capacité d'action» lorsqu'elle peut agir de façon responsable et autonome, en toute conscience, dans un domaine de la vie, grâce à ses capacités et à ses connaissances.
<b>Compétences méthodologiques</b>	Capacités à apprendre, s'exercer et s'entraîner de façon autonome nécessaires au développement individuel et à la participation réussie à la culture du sport et du mouvement si possible pendant toute la vie (p. ex. comment améliorer ma détente).
<b>Compétences disciplinaires</b>	Habilités, connaissances et capacités techniques nécessaires pour agir de manière ciblée.
<b>Compétences personnelles</b>	Perception de soi et facteurs permettant le développement de l'identité et l'accomplissement d'actions autonomes (p. ex. perception du corps).
<b>Compétences sociales</b>	Aptitudes sociales nécessaires pour bien cohabiter avec les autres (p. ex. capacité à évoluer en équipe et à communiquer).
<b>Compétences transversales</b>	Compétences pouvant être exploitées dans plusieurs domaines de la vie: sport mais aussi vie professionnelle, privée, politique, etc. (p. ex. fair-play).
<b>Concept «Corps»</b>	Ensemble des connaissances (description, perception et évaluation) relatives à son propre corps, à ses capacités et à son apparence.
<b>Culture du sport et du mouvement</b>	Somme de tous les contenus sportifs et ludiques (p. ex. disciplines sportives), activités physiques et formes d'exécution (p. ex. active/réactive, seul/par deux/au sein d'un groupe, etc.).



<b>Domaines de la vie</b>	<p>La formation professionnelle initiale met l'accent sur les domaines suivants de la vie des personnes en formation:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le monde du travail (formation initiale auprès de l'employeur, compétences professionnelles, exigences professionnelles);</li><li>- l'école professionnelle (formation initiale scolaire, compétences professionnelles complémentaires, enseignement de culture générale global/pratique);</li><li>- les loisirs (activités organisées et temps libre, gestion des contraintes du quotidien, organisation individuelle/agrément).</li></ul>
<b>Flow</b>	<p>L'expérience de l'accomplissement dans l'action peut avoir lieu lorsque les exigences et les capacités coïncident et s'équilibrent parfaitement.</p>
<b>Niveaux relationnels</b>	<p>La formation professionnelle initiale comprend les trois niveaux suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'individu (autodétermination, capacité d'agir générale, autonomie, réflexion sur soi-même);</li><li>- la société (personnes et groupes de référence; estime réciproque, tolérance, fair-play, coopération, investissement);</li><li>- l'environnement (environnement matériel; gestion durable de la nature, avec tous les types d'infrastructures).</li></ul>
<b>Plan d'études de l'école pour l'éducation physique</b>	<p>Document élaboré par l'école à partir du PEC Education physique comprenant une synthèse des objectifs d'apprentissage pour l'enseignement de l'éducation physique (contenus et compétences) ainsi que le cadre d'orientation défini pour la planification, la réalisation et l'évaluation de l'enseignement.</p>

## 9.2 Références

### Liens et documents à télécharger

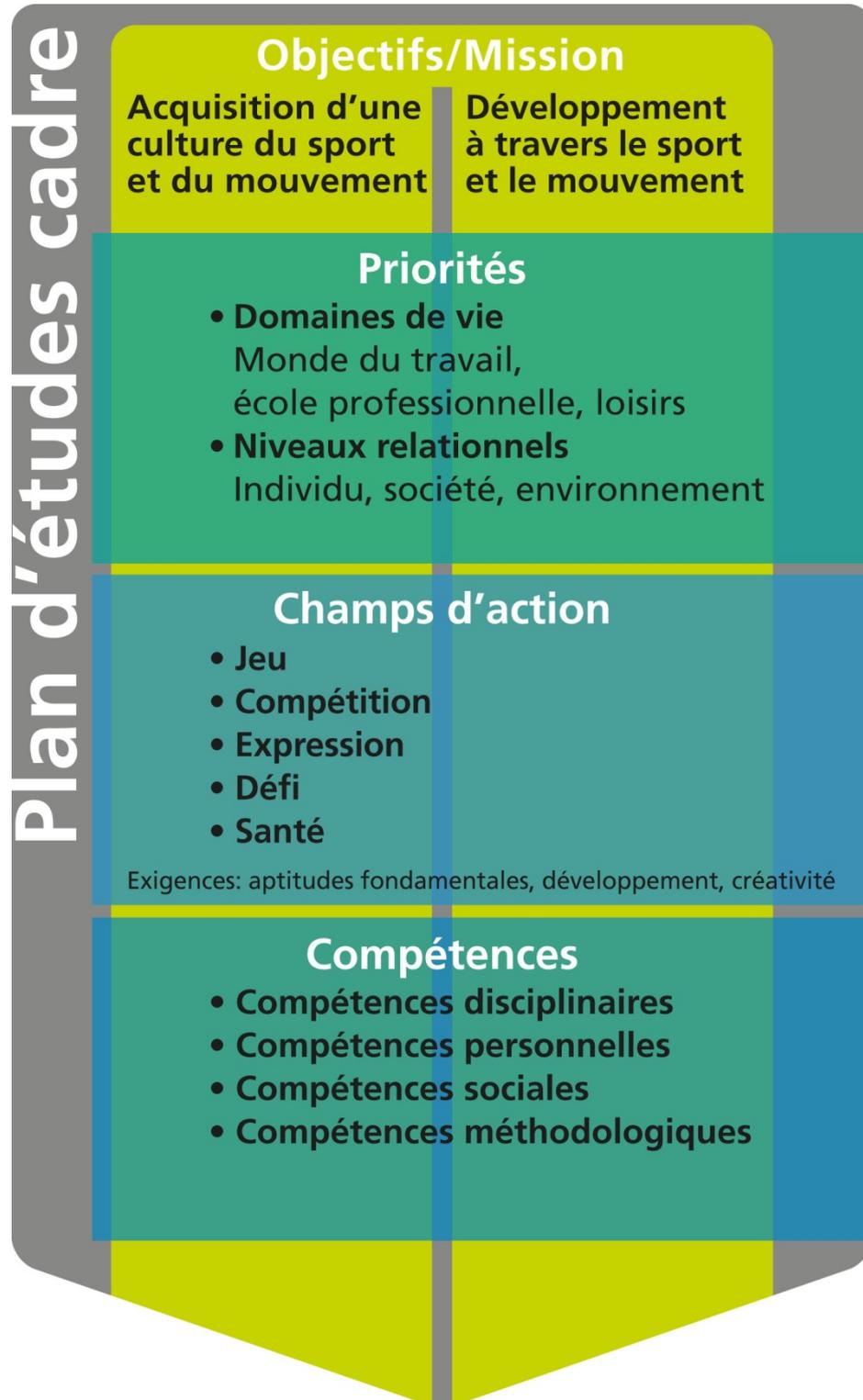
[www.ofspo.ch/pec](http://www.ofspo.ch/pec) ou [www.sbf.admin.ch/PEC-Education-physique](http://www.sbf.admin.ch/PEC-Education-physique)

### Documents prévus

«Le PEE Education physique en cinq étapes – Aide à la mise en œuvre 1»

«Elaboration du contenu du PEE Education physique – Aide à la mise en œuvre 2»

«Qualification des personnes en formation – Aide à la mise en œuvre 3»



**Plan d'études de l'école**

- Objectifs d'apprentissage (contenus/compétences)
- Qualification des personnes en formation
- Plan de gestion du sport
- Stratégie de développement